



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
« Espaces, Cultures et Développement »



-----EDP-----

MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION
DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES ((DEA)

FORMATION DOCTORALE : LETTRES MODERNES

SPECIALITE : GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE FRANÇAISES

SUJET

**L'ECRITURE DU ROMAN POLICIER
CHEZ SOPHIE ADONON**

Présenté par

AGOSSOU Rosemonde Brigitte
Chantal Akouavi

Sous la direction de :

Dr Raphaël YEBOU
Maître de Conférences (CAMES)
Enseignant à l'UAC.

JURY

PRESIDENT : Pr Adrien HUANNOU (PT)

RAPPORTEUR : Dr Raphaël YEBOU (MC)

EXAMINATEUR : Dr Gabriel Bio S. OROU BAGOU (MA)

Soutenu le jeudi 04 octobre 2018

DEDICACE

A

mes filles adoptives : Yasmina Kofoworola et Priscilia Adjoua.

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche est largement redevable :

Au docteur Raphaël YEBOU, Maître de Conférences en Grammaire et stylistique françaises (CAMES), notre directeur de recherche. C'est grâce à lui que nous avons commencé à nous intéresser au roman policier dans la littérature béninoise d'expression française. Sa disponibilité, ses encouragements ont, jour après jour, fait grandir notre espoir d'avoir trouvé un Maître soucieux d'assurer à notre travail un encadrement scientifique approprié. Nous tenons à lui dire notre gratitude émue pour l'intérêt qu'il a voulu bien accorder à notre travail et pour les précieux conseils dont il nous a enrichie.

A tous nos professeurs du Département des Lettres Modernes pour leur patience, leur engagement et leur dévouement.

A l'Inspecteur Yves DANGNIVO, qui nous a encouragée à faire les études de troisième cycle.

A tous nos parents, amis et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail de recherche, nous témoignons notre profonde gratitude.

SOMMAIRE

RESUME/ABSTRACT	iv
INTRODUCTION	01
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DU SUJET ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	05
CHAPITRE II : POINT DE LA RECHERCHE SUR LE SUJET	14
CHAPITRE III : METHODOLOGIE DU TRAVAIL	23
CHAPITRE IV : PLAN PROVISOIRE DETAILLE DE LA THESE	29
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE	37
TABLE DES MATIERES	42
ANNEXES	44

RESUME

Le roman policier encore appelé « roman noir », en argot le polar, est un genre littéraire dont la trame est constituée par l'élucidation d'un crime. Il est souvent question d'une enquête policière. L'écriture du roman policier diffère de celle des autres genres. De ce point de vue, elle est caractérisée parfois par des écarts des normes classiques du genre policier. Ce travail tente ainsi d'explicitier le mode opératoire de l'écriture du genre policier adopté par Sophie Adonon. C'est ainsi que nous avons analysé les thèmes développés par cet auteur. L'approche a permis d'identifier l'originalité de l'écriture de cette romancière. Nous avons donc induit que l'écriture du roman policier de Sophie Adonon contribue de façon efficiente à l'émergence de la fiction policière au Bénin.

Mots clés : écriture, roman policier, polar, thriller.

ABSTRACT

The detective story still called "black novel", in slang, is a literary genre whose plot is constituted by the elucidation of a crime. There is often talk of a police investigation. The writing of the crime novel differs from other genres. From this point of view, the detective writing of Sophie Adonon is sometimes characterized by deviations from the classic norms of the police genre. This work thus tries to explain the operating mode of the writing of the detective genre adopted by Sophie Adonon. This is how we analyzed the themes developed by this author. The approach adopted allowed us to identify the originality of the writing of this novelist. We have therefore suggested that the writing of Sophie Adonon's crime novel contributes in an efficient way to the emergence of police fiction in Benin.

Key words: writing, crime novel, thriller.

INTRODUCTION

Des critiques littéraires admettent que le roman est le genre majeur, le genre prépondérant, le plus représentatif de la littérature béninoise¹. Adrien Huannou² cite les romanciers dont les œuvres ont été particulièrement étudiées. Il s'agit surtout des auteurs ci-après : Félix Couchoro³, Paul Hazoumé⁴, Olympe Bhêly Quenum⁵, Jean Pliya⁶. Poursuivant son analyse, Huannou précise que l'histoire littéraire béninoise est caractérisée par les textes de ces auteurs.

Par ailleurs, dans le même article, le professeur émérite Huannou attire l'attention du lectorat sur Gisèle Hountondji⁶, première romancière béninoise.

Du point de vue de la catégorisation de la production romanesque béninoise d'expression française, l'étude d'Adrien Huannou en propose douze types. Au nombre de ces douze types, on relève le roman policier « *roman dont l'intrigue repose sur une enquête criminelle.* »⁷

Par ailleurs, les années post indépendances ont été marquées par la parution du roman policier sous la plume de Félix Couchoro, premier écrivain du genre. Pour lui, il ne s'agit pas de souscrire aux options idéologiques proprement dites du quotidien national togolais. Détenteur de la double nationalité Bénin-Togo, il a publié en 1968, sous forme de romans feuilletons des épisodes de *Gangster du policier* et *La balle qui se perd* dans les pages de Togo-presse, quotidien officiel togolais.

Dans les années 80-90, Dominique Titus a fait paraître au Bénin le roman policier *Où est passé Fatimata ?*⁸, œuvre qui empreinte les caractéristiques du genre.

Le roman policier n'a pas beaucoup prospéré dans la littérature béninoise. Il n'a pas en effet connu d'essor comme les autres genres tels que le théâtre, la poésie, etc.

Il faut attendre 2011 pour voir éditer dans la production du roman policier les œuvres de Sophie Adonon, une romancière qui, il faut le souligner, aborde d'autres

¹ Adrien Huannou, *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, p. 9.

² Idem, p. 10.

³ Félix Couchoro, *Gangster du policier* et *La balle qui se perd* aux éditions Togopresse, Lomé, 1968.

⁴ Paul Hazoumé, *Dogucimi*, fiction historique, Paris, Larose, 1938, 510 p.

⁶ Jean Pliya, *Les tresseurs de corde*, Paris, Hatier, 1987, 109 p.

⁵ Olympe Bhêly Quenum, *Un piège sans fin*, 284 p.

⁶ Gisèle Hountondji, *Une citronnelle dans la neige*, Lomé, Abidjan, Dakar, NEA, 1986.

⁷ Adrien Huannou, *Repère pour comprendre*, p.12.

⁸ Dominique Titus, *Où est passée Fatimata ?* Présence africaine, Paris, 1991, 231 p.

genres littéraires. Les œuvres relevant du roman policier de Sophie Adonon sont les suivantes : *Le sourire macabre*⁹, *Le plat qui se mange froid*¹⁰, *Cœur insomniaque*¹¹, *Parole d'immondices*¹², *Mourir ou mourir*¹³.

On relève qu'en 2014 Florent Couao-Zotti va publier un roman policier intitulé *La traque de la musaraigne*. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons à Sophie Adonon. Celle-ci a, en effet, publié plusieurs romans dont cinq constituent ce qu'elle appelle "la série policière". Son sixième roman est un thriller c'est-à-dire, une œuvre littéraire dont l'intrigue est construite pour créer un effet de violents effrois. C'est aussi un roman policier sensationnel, rapide, nerveux, farci de coups de théâtre, de scènes terrifiantes, de poursuites, de combats, d'enlèvements.

La fiction policière est une catégorie littéraire paradoxale. Elle soulève les passions, provoque des polémiques et induit des procès.

Pour ce qui est de la série policière, par contre, il s'agit d'une œuvre littéraire dans laquelle un agent de la police joue le rôle de commissaire enquêteur.

Les romans de Sophie Adonon ne sont pas écrits de manière tout à fait conventionnelle au regard des contraintes et ressorts spécifiques au genre policier dans son ensemble. On note des romans de la série policière de Sophie Adonon comportant en intertextualité des textes poétiques et même des chansons. Le langage courant est mêlé à des innovations stylistiques de la romancière dont nous évaluerons la part d'expressivité dans notre étude.

Nous avons explicité, à travers cette étude, le mode opératoire de la déconstruction des normes classiques du roman policier par Sophie Adonon.

L'intérêt de notre initiative se situe dans le fait que le genre policier a connu un regain notable dans les années 2000 dans la littérature béninoise moderne d'expression française.

⁹ Sophie Adonon, *Le sourire macabre*, Paris (Nantes), Amalthée, 2011, 127 p.

¹⁰ Sophie Adonon, *Le plat qui se mange froid*, Paris (Nantes), Amalthée, 2011, 158 p.

¹¹ Sophie Adonon, *Cœur insomniaque*, Paris (Nantes), Amalthée, 2011, 152 p.

¹² Sophie Adonon, *Parole d'immondices*, Paris (Nantes), Amalthée, 2012, 140 p.

¹³ Sophie Adonon, *Mourir ou mourir*, Bénin (Cotonou), Star Editions, 2018, 184 p.

A l'Université d'Abomey-Calavi et à la Faculté des lettres modernes, nous n'avons pu accéder qu'à trois mémoires consacrés aux romans policiers. Ce sont ceux de Florent Couao-Zotti¹⁴, Carla M. L. Sossouhounto¹⁵ et Pascaline Zolikpo¹⁶.

De même, à l'école doctorale, aucun travail de recherche n'a été consacré à l'étude de la série policière en général et encore moins à Sophie Adonon. Un tel constat nous a conforté pour entreprendre d'étudier : *L'écriture du roman policier chez Sophie Adonon*.

Le présent travail est structuré en quatre chapitres. Le premier précise la problématique, les objectifs ainsi que les hypothèses de l'étude. Le deuxième est consacré au point de la recherche sur le sujet. Quant au troisième, il présente le cadre méthodologique du travail. Le dernier chapitre propose un plan provisoire détaillé de la thèse.

¹⁴ Florent Couao-Zotti, *Le polar négro-africain : Introduction à l'étude du roman policier et d'espionnage africain*, Bénin, Université d'Abomey-Calavi, Département des Lettres Modernes, 1993.

¹⁵ Carla M. L. Sossouhounto, *Polar et création romanesque chez Florent Couao-Zotti*, Université d'Abomey-Calavi, Département des Lettres modernes, Calavi, 2015.

¹⁶ Pascaline Zolikpo, *Aspects du roman policier chez Adonon*, Université d'Abomey-Calavi, Département des Lettres Modernes, Calavi, 2018.

CHAPITRE I :

PROBLEMATIQUE DU SUJET ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Ce chapitre s'est préoccupé de la clarification de quelques concepts clés du sujet. Puis, il s'est intéressé à la formulation de la problématique, des objectifs et enfin des hypothèses.

1- Clarification conceptuelle : écriture, roman policier, thriller, polar et brève présentation de Sophie Adonon

Il s'agit, à ce niveau, de procéder à une explicitation des concepts clés du sujet. Ces concepts concernent le contexte de notre recherche.

1-1- Ecriture

Du latin *scriptūra*¹⁷, *l'écriture est l'action et l'effet d'écrire*. Elle est l'art de représenter la parole par des signes ou caractères de convention. L'écriture indique également les mots ou les idées par des lettres ou des signes tracés par exemple, les hiéroglyphes, les bas-reliefs. Ces signes peuvent être également tracés sur du papier, des peaux d'agneau. Certaines fois aussi les dix signes sont pyrographés. On peut dire, en outre, qu'il s'agit du système de signes utilisés pour écrire. En d'autres termes, c'est une méthode de communication humaine qui se réalise à l'aide de signes visuels constituant ainsi un système.

L'écriture peut être une manière personnelle de rédiger un texte, de composer un ouvrage littéraire. Les premières techniques d'écriture remontent à l'an 4000 avant Jésus-Christ. Au fil du temps, l'écriture s'est développée de deux manières : l'idéographique lorsqu'on exprime des idées et la phonétique lorsqu'on représente des sons.

Si l'écriture est une marque personnelle, une manière particulière de s'exprimer par écrit, une action permettant de composer un ouvrage littéraire, cette marque personnelle nous intéresse chez Sophie Adonon.

Selon Roland Barthes, l'écriture est « *la pratique du langage envisagée du point de vue de sa production et de sa destination sociales* »¹⁸. Il s'agit de la particularité de la spécificité de la plume d'un auteur, de son style de rédaction.

¹⁷ Ghislain Agognon, *Cours du latin*, première année de Lettres Modernes, Université d'Abomey-Calavi, 2007.

¹⁸ Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 1972, pp. 24-26,

La littérarité est une forme de procédé qui peut s'appuyer sur les mêmes structures que la parole comme le vocabulaire, la grammaire et la sémantique, mais avec des contraintes additionnelles liées au vécu, au système des valeurs propres à la culture de l'auteur.

Pour un romancier, l'écriture est le moyen de produire matériellement un récit, une intrigue, de décrire, de peindre la personnalité, les sentiments de ses personnages. Elle est aussi un moyen pour lui de créer sa propre langue. On peut en déduire que chaque écrivain possède son style, sa manière de construire les phrases, d'utiliser les mots. Chaque écrivain utilise, autant qu'il crée, sa technique d'écriture.

Il est vain alors de chercher à séparer la forme et le fond de l'écriture. Si l'écriture est un moyen de communication représentant le langage à travers l'inscription de signes sur des supports variés, qu'en est-il du roman policier ?

1-2- Roman policier

Le roman policier, encore appelé le polar ou roman noir, est un roman relevant du genre narratif, centré parfois sur l'élucidation d'un crime au sens juridique du terme. Il s'inscrit dans le déroulement d'une enquête policière. Il est souvent considéré comme un genre "mineur" qui tombe dans la "paralittérature". Le roman policier est une œuvre narrative avec des intrigues, dont l'objectif est de faire vivre le suspense, la progression, les difficultés de l'enquête sur un crime. C'est un texte dans lequel une énigme (meurtre, vol, perte, ...) doit être résolue. Dans le cadre de cette énigme, une enquête est ouverte et est menée par un détective, un inspecteur ou un commissaire.

Comme toute narration, le roman policier a ses caractéristiques : une situation initiale, un élément perturbateur, des péripéties et un dénouement.

Selon Georges Sadoul, « *le roman policier est le récit rationnel d'une enquête menée sur un problème dont le ressort principal est un crime.* »¹⁹ Sadoul insiste sur le crime qui est le problème capital dont la trame est constituée par son élucidation.

¹⁹ Georges Sadoul, *Anthologie de la littérature policière*, consulté, le 21 février 2018, à 22 h 55.

1-3- Thriller

De l'anglais to « thrill » qui signifie « frémir », le thriller est un type de roman policier qui utilise le suspense ou la tension narrative pour provoquer chez le lecteur ou le spectateur une excitation. Il le tient en haleine jusqu'au dénouement de l'intrigue. Le thriller est utilisé dans la littérature et le cinéma. Il est subdivisé en plusieurs sous-genres : thriller fantastique, politique, horrifique, psychologique, juridique, érotique ..., chacun possédant ses propres codes. Il a pour caractéristique de rechercher à provoquer chez le lecteur ou le spectateur un sentiment de peur à l'idée de ce qui pourrait arriver aux personnages dans la suite du récit. Nous pouvons l'illustrer par le roman d'Umberto Eco, *Le nom de la rose*²⁰ et *Bitume fertile*²¹ de Sophie Adonon.

1-4- Polar

Le polar est un roman ou film policier. Il est né du roman policier. A l'origine, le polar est un roman policier ou "roman noir". Mais par extension, il est devenu un terme permettant de désigner l'ensemble du genre policier. En littérature, on parle de roman centré sur l'élucidation d'un crime. Ce dernier suit le déroulement d'une enquête menée par un policier ou détective privé. Selon le Britannique Raymond Chandler,

*« Quand un livre, n'importe quelle espèce de livre atteint un certain degré de réussite artistique, c'est de la littérature. Cette intensité peut être affaire de style, de situation, de caractère, de ton, d'émotion ou d'idée ou d'une demi-douzaine d'autres choses. »*²²

C'est dire que le roman policier ou plus généralement le polar, n'a cessé d'intriguer les écrivains. A la fois emprunté par certains de façon détournée ou transposée dans un contexte historique (*Le Nom de la Rose*, d'Umberto Eco).

1-5- Brève présentation de Sophie Adonon

Le Bénin est un des pays africains qui s'est intéressé tôt au roman policier. Si ce

²⁰ Umberto Eco, *Le nom de la rose*, Italie, collection Littérature, Lgf, 1980, 544 p.

²¹ Sophie Adonon, *Bitume fertile*, thriller policier, France, éditions Édilivre, 2015.

²² Boileau-Narcejac, *Le roman policier*, p. 92, cité par Florent Couao-Zotti, in *Le polar négro-africain : Introduction à l'étude du roman policier et d'espionnage africain*, Université Nationale d'Abomey-Calavi, 1993, pp. 16-17.

genre s'est fait découvrir grâce à Félix Couchoro, il constitue pour l'aire littéraire béninoise d'expression française un genre prisé par Dominique Titus, Florent Couao-Zotti et Sophie Adonon.

Née à Abomey en 1964, Sophie Adonon est doublement une princesse d'Abomey de la lignée du roi Houégbajda. Son patronyme Adonon est le nom de l'épouse royale de Houégbadja, mère des souverains : Akaba, Hangbé et Agadja. Son état civil complet est Sophie Alfred Clarisse Adonon. Elle est la fille aînée de feu Administrateur-officier (Colonel des Douanes), Adonon Frédéric et de la princesse, Bernadette Akouavi Tokpo, couturière. Après des études à l'école publique primaire au Groupe E d'Adjahito à Abomey, sous l'appellation de Clarisse Adonon (son troisième prénom), elle poursuit ses études secondaires entre Cotonou, Lomé et Abomey jusqu'en classe de seconde.

En 1983, Sophie Adonon est envoyée en France par son père, où après le Baccalauréat A₂ obtenu au Lycée Sainte-Thècle de Chamalières (en France), elle a entrepris des études de Droit qu'elle conclut par une Maîtrise en Droit Privé (Option Pratique et Contentieux à Tours en 1990). Puis Sophie intègre l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires) au Mans, Master 2.

Collaboratrice juridique, Sophie est mère de cinq enfants métis, trois garçons et deux filles. Elle commence à se faire une place dans le monde littéraire, ses œuvres sont bien accueillies et appréciées par une frange du public.

Sophie Adonon est la première béninoise à avoir créé une série policière, la première également à avoir écrit une pièce de théâtre en alexandrins, c'est aussi la première femme béninoise dont l'ouvrage a été inscrit au programme de l'enseignement secondaire de son pays. L'une de ses séries policières est étudiée en littérature policière à l'université, notamment en 3^e année des Lettres modernes à l'UAC.

Au nombre des œuvres de Sophie Adonon, nous citons : une série policière, appelée par l'auteur, "les azariades" regroupant des enquêtes criminelles menées par le commissaire béninois de son invention, Lionel Aza. L'auteur définit ses enquêtes policières comme des romans policiers présentant trois spécificités : la sociologie béninoise, la psychologie humaine et une expression châtiée.

Le thème de la vengeance est présent dans toute l'œuvre d'Adonon et l'homme est utilisé comme un point de départ, un point focaliseur dès le premier roman *Le sourire macabre* (2011) où Louis Cossan, déguisé en femme, est présenté comme un meurtrier. Les autres romans policiers évoluent par la présence des hommes et femmes, tous, meurtriers, apparemment doux et généreux. Traditionnellement, le meurtrier est à la fois un homme ou une femme.

Le récit se présente comme un polar. La quête-enquête devient toutefois plus psychologique que policière, et c'est là que se note le dépassement du genre policier. L'enquêteur, Lionel Aza va dans ce cas, remonter le temps pour reconstituer ce qui s'est passé avant l'acte criminel.

2- Délimitation du corpus

Ce travail d'étude s'inscrit dans le champ de la littérature négro-africaine francophone de la dernière génération. Il ne prend en compte que le roman policier de Sophie Adonon. Une des particularités des intrigues du roman policier pratiqué par Sophie Adonon est que le commissaire (l'enquêteur) se fait accompagner par sa mère. Ceci donne à l'histoire un caractère singulier. Les ouvrages de Sophie Adonon sont centrés sur un meurtre, une enquête et une résolution de la dite enquête. Les intrigues policières concernées ont pour encrages le Bénin et la France.

Nous avons choisi cinq ouvrages conçus sur la base de l'intrigue policière. Dans ces cinq ouvrages, Sophie Adonon présente Lionel Aza, le commissaire qui joue le rôle de l'enquêteur. Elle qualifie ses romans de série policière et accorde une importante place aux valeurs culturelles béninoises.

En outre, Sophie Adonon est la première femme africaine à avoir créé une série policière. Son métier de juriste y a fortement contribué. Elle se sert des intrigues construites sur un fond influencé par la sociologie béninoise.

Le choix des œuvres du corpus vient aussi du fait de leur valeur expressive et de la spécificité des thématiques développées.

Dans la perspective de contribuer quelque peu à l'appréciation du genre policier dans le contexte béninois, nous avons alors choisi d'élaborer un travail de recherche sur le sujet ci-après : **L'écriture du roman policier chez Sophie Adonon.**

Ces œuvres sont représentatives dans ce nouveau courant littéraire à savoir le roman policier au Bénin. Il est évident que des qualités littéraires ont prévalu dans notre choix puisque nous nous sommes efforcé de privilégier des textes au style dense et à un univers romanesque riche.

3- Problématique du sujet

L'élaboration du roman policier a été relativement négligée dans la production littéraire béninoise d'expression française. Ce genre n'a donc pas prospéré comme les autres. Mais après Couchoro qui a fait œuvre de pionnier, de nouveaux auteurs béninois apparaissent depuis les années 90. C'est le cas de Dominique Titus, Florent Couao-Zotti et de Sophie Adonon dont la série policière paraît de 2011 jusqu'à nos jours. La qualité du genre policier qu'elle développe a suscité notre intérêt pour ce travail de recherche.

Pourquoi abordons-nous les œuvres de Sophie Adonon à partir de l'angle de l'écriture et qu'en est-il aujourd'hui du genre policier au Bénin et plus largement dans le monde, après près d'un siècle d'existence ?

Pour répondre à cette interrogation, il nous faut procéder à la détermination génésique du roman policier.

Il ressort que le roman policier négro-africain pratiqué par Sophie Adonon explore des dimensions complexes de l'âme humaine et les contextes diégétiques sont le Bénin et la France. Les thèmes qu'elle développe s'inscrivent dans ses deux sociétés d'appartenance. Son écriture révèle parfois la non-conformité avec la norme classique du roman policier.

Afin de mener à bien notre étude, nous nous sommes posé une série de questions qui circonscrivent la problématique principale de ce mémoire et ses aspects spécifiques de ladite problématique.

Le mode opératoire d'écriture du roman policier adopté par Sophie Adonon se conforme-t-il aux normes de ce genre ? De cette problématique principale, nous induisons les aspects spécifiques ci-après :

- Les principaux ressorts développés par cet auteur dans sa série policière relèvent-ils des canons de ce genre ?

- Quelles sont les expériences particulières de Sophie Adonon dans la pratique de ce genre ?
- L'écriture du roman policier chez Sophie Adonon participe-t-elle à l'essor de ce genre dans l'espace béninois ?

A partir de ces questions de la problématique, nous envisageons les objectifs ci-après.

4- Objectifs de l'étude

Nous envisageons d'explicitier le mode d'écriture du roman policier adopté par Sophie Adonon puisque nous sommes dans le domaine de la grammaire et de la stylistique française. L'écriture spécifique de Sophie Adonon révèle la différence entre le roman policier dans les années 90 et son intégration dans la littérature négro-africaine d'expression française de nos jours. Les objectifs spécifiques consistent à :

- analyser les principaux ressorts développés par cet auteur dans sa série policière.
- relever les expériences particulières de son écriture dans la pratique de ce genre.
- montrer que l'expressivité de l'écriture de Sophie Adonon participe à l'essor de la fiction policière dans l'espace littéraire béninois.

5- Les hypothèses

Nos hypothèses sont organisées sous les rubriques suivantes : une hypothèse principale et trois hypothèses spécifiques.

Dans l'hypothèse principale, nous disons que le mode opératoire de l'écriture de Sophie Adonon dévie parfois des normes du genre policier et présente une nouvelle forme d'écriture policière. Trois hypothèses spécifiques ont été suggérées :

- Les principaux ressorts développés par cet auteur dans sa série policière ne relèvent pas souvent des canons du genre.
- Sophie Adonon innove parfois, dans sa série policière, au niveau des personnages du roman.

- L'écriture du roman policier de Sophie Adonon participe à l'émergence de ce genre dans la littérature béninoise d'expression française.

Nous avons essayé dans ce chapitre de préciser le contenu de notre travail de recherche à partir de la clarification des concepts clés. Nous avons procédé à une délimitation du corpus et posé la problématique. Les objectifs et hypothèses ont été formulés par la suite. Nous signalons que certains auteurs ont travaillé sur ce sujet avant nous en donnant à leurs études des orientations différentes de la nôtre. Le point de recherche ci-après a orienté l'attention sur quelques travaux réalisés dans le domaine du roman policier.

CHAPITRE II :

**POINT DE LA RECHERCHE
SUR LE SUJET**

A ce stade de la recherche, nous nous sommes préoccupé de la revue de littérature spécialisée relative au roman policier. Plusieurs documents permettent de découvrir les critiques littéraires sur le roman policier. Cette revue de littérature a pris en compte trois ouvrages théoriques, trois articles et trois mémoires de maîtrise, tous en rapport avec le roman policier.

2- La revue de littérature

Plusieurs études ont été réalisées sur le roman policier. Ces études visent à révéler le renouvellement de l'écriture du roman policier dans le monde, en Afrique et en l'occurrence au Bénin avec des variations qui lui sont propres. Nous proposons de faire le point de quelques documents consultés, relatifs au roman policier.

2-1- Les ouvrages théoriques sur le roman policier

Dans la *Poétique de la prose*²³, Tzvetan Todorov a consacré une étude au roman policier intitulée « **Typologie du roman policier** ».

Au début de son analyse, Todorov définit le roman policier comme le récit rationnel d'une enquête menée sur un problème dont le ressort principal est un crime. Il décline trois types de roman policier : le roman à énigme, le roman noir et le roman à suspense.

Pour Todorov, le roman à énigme contient deux histoires : l'histoire du crime et l'histoire de l'enquête. La première histoire, celle du crime, s'achève avant que ne commence la seconde, celle de l'enquête.

L'histoire du crime en question raconte ce qui s'est effectivement passé, alors que l'histoire de l'enquête explique comment le lecteur a pris connaissance de l'histoire narrée. Ce ne sont pas deux histoires différentes, mais deux aspects d'une même histoire, ce sont deux points de vue sur le même récit. L'histoire de l'enquête sert de médiateur entre le lecteur et la narration de l'histoire. Le détective, sous la

²³ Tzvetan Todorov, « Typologie du roman policier » in *Poétique de la prose*, Paris, Seuil, 1971, pp. 9-19, 252 p.

plume de l'auteur, examine, les indices et les pistes. Pour clôturer son analyse, Todorov souligne que tout chapitre du roman policier à énigme se termine souvent par une révélation particulièrement surprenante.

Cette démarche de Todorov n'est pas la seule prendre en compte puisqu'elle comporte des limites que l'écriture de Sophie Adonon met en lumière, marquant ainsi l'écriture du roman policier de sa propre originalité. Elle dépasse dès lors les normes circonscrites de la typologie du roman policier telles que conçues par Todorov.

D'autres écrivains ont consacré des études au roman policier. C'est dans ce cadre que Jacques Baudou et Jean-Jacques Schléret dans leur ouvrage : *Le Polar*²⁴ mettent l'accent sur le roman policier appelé encore le polar, retracent l'historique et en éclairent les spécificités. Selon ces auteurs, le polar est une fiction policière qui a vu le jour depuis cent cinquante années. Ils exposent l'évolution du roman policier qui a subi des métamorphoses. Ce genre romanesque se décline en plusieurs catégories (roman d'énigme, thriller, roman noir, suspense, ...) dont les dénominations recouvrent des types de romans extrêmement différents les uns des autres, selon l'époque au cours de laquelle ces types de romans ont été élaborés.

Ces critiques littéraires affirment, en effet, que comme tout genre littéraire, le roman policier a une préhistoire dans les sociétés occidentales où l'on crée les premières forces de police urbaine.

En outre, dans le polar, un détective se met à l'œuvre pour découvrir l'auteur d'un crime et va à cet effet mener une enquête. Le récit, dans ce cadre, chemine donc de l'énigme vers sa résolution. Traditionnellement, le roman d'énigme se termine par une scène qui réunit suspects et protagonistes principaux à partir de l'identification et à la dénonciation du coupable.

Par ailleurs, ces auteurs évoquent Agatha Christie qui établit les standards dans les enquêtes qu'elle fait mener par ses détectives Hercule Poirot ou à Miss Marple, ses héros préférés. Pour ces auteurs, Agatha Christie s'illustre comme l'un des maîtres du roman d'énigme. Elle brille, sur ce plan, par une remarquable ingéniosité. On comprend dès lors pourquoi Raymond Chandler affirme qu'elle « *a essayé de franchir*

²⁴ Jacques Baudou, J.-J. Schléret (dir.), *Le Polar*, Paris, Larousse, Collection « Guide Totem », 2001, 357 p.

le pas entre le roman policier et le roman de mœurs, tout en conservant l'élément policier. »²⁵

Ces auteurs concluent que le roman d'énigme a cohabité en Angleterre avec un autre type de roman policier, beaucoup plus protéiforme, qui porte le nom générique de « *thriller* »²⁶, devenu remarquable en 1977.

A travers cette étude, nous essayons de montrer la genèse de l'écriture policière de Sophie Adonon, c'est-à-dire ce qui l'a poussée à écrire un tel genre.

Pour mettre un terme à la série d'ouvrages théoriques consacrés au roman policier, nous allons exposer la substance du *roman policier*²⁷ d'André Vanoncini, publié dans la collection « Que sais-je ? ».

Cet auteur parvient à présenter un panorama du roman policier, sans se départir d'une analyse du genre à travers des caractéristiques historiques et littéraires.

Dans ce petit livre, Vanoncini explique que le roman policier existe depuis plus de cent cinquante ans. Pour lui, ce genre a connu un développement impressionnant. André Vanoncini prouve que le polar est un produit populaire par son origine, son mode de diffusion avec la créativité innovatrice. Il rappelle les points de vue de Todorov consacrés à la typologie du roman policier et présente les œuvres majeures du roman policier, en l'occurrence celles d'Edgard Allan Poe, d'Emile Gaboriau, de Conan Doyle, de Gaston Leroux, de Maurice Leblanc et autres. Quant à Vanoncini lui-même, il considère que le genre policier avait été déjà très codifié par S. S. Van Dine²⁸. Celui-ci dresse une série de vingt règles²⁹ comme guide pour écrire un roman policier.

Ces règles feront l'objet de vérification par nous dans l'écriture policière de Sophie Adonon. Ces différents ouvrages étudiés nous ont aidée à bien comprendre l'origine du roman policier. Nous abordons à présent les articles écrits sur le polar par quelques auteurs.

2-2- Les articles sur le polar

²⁵ Idem, p. 20.

²⁶ Idem, p. 24.

²⁷ André Vanoncini, « Que sais-je », *Le roman policier*, Paris, PUF, 1993, 128 p.

²⁸ Son vrai nom est Willard Huntington Wright, est romancier, critique d'art, essayiste. Né le 15 octobre 1888 à Charlottesville, Virginie aux Etats-Unis et mort à New York le 11 avril 1939. C'est un écrivain américain connu sous le pseudonyme de S. S. Van Dine.

²⁹ Jacques Baudou, op. cit., in *Le polar*, Collection « Guide Totem », pp. 330-331.

Le premier article est intitulé « **L’instance du policier dans le romanesque : Balzac, Poe et le mystère de la chambre close** » de Uri Eisenzweig³⁰.

Dans cet article, Uri Eisenzweig expose la nouvelle *Le double Assassinat dans la rue Morgue* d’Edgard Allan Poe. Uri qualifie cette histoire littéraire d’un cas paradoxal, incroyable. Cette œuvre de Poe est considérée généralement comme le premier récit policier. Eisenzweig évoque d’abord la limite romanesque du policier, un récit qui en recherche un autre. Le premier découle d’un crime découvert ; le second fournit l’identité du criminel à partir des enquêtes. Ensuite, Eisenzweig aborde les origines policières du roman de Balzac, le somnambule. Honoré de Balzac, dans son roman, *Maître Cornélius*³¹, on assiste à un dédoublement du personnage de Balzac. Ce dernier est l’auteur du vol par ses crises marquées par des déplacements inconscients pendant son sommeil. C’est un récit caractérisé par une problématique proprement policière, un récit ayant les relations entre la poésie et l’allégorie.

Pour finir, Uri relève quelques particularités telles que le langage, la topographie, la description, l’allégorie et même la psychologie qui interviennent dans le roman policier.

Nous ferons cas de ces aspects relevés par Eisenzweig dans notre travail de recherche.

Un autre article dans la revue *Afrique contemporaine* n° 241³², intitulé « **Le polar africain** » retient notre attention.

En 2012, Karen Ferreira-Meyers publie dans la revue *Afrique contemporaine*, un article sur « le polar africain ». Dans ledit article, nous lisons que la critique littéraire contemporaine considère souvent le roman policier comme un mode de représentation qui permet d’être plongé dans des milieux sociaux : le banditisme et la drogue.

Ferreira-Meyers fait l’historique et la divulgation du roman policier africain de langue européenne, francophone, anglophone et lusophone, afin de mieux analyser la production contemporaine policière.

³⁰ Uri Eisenzweig, « L’instance du policier dans le romanesque. Balzac, Poe et le mystère de la chambre close, in *Communication* n° 8, Poétique 51, Paris, Seuil, 1982, pp. 279 – 302.

³¹ Honoré de Balzac, *Maître Cornélius*, Paris, Edition Rencontre, 243^{ème} édition, 1968. (Recueil)

³² *Afrique contemporaine* n° 241, « Le polar africain », Paris, De Boeck Supérieur, 2012, pp. 55-72., consulté au Centre culturel français de Cotonou, le jeudi 15 février 2018 à 10 h 25 sur le site Le polar africain/Cairn.info, <https://www.cairn.info>.

Elle souligne que le polar africain est un phénomène nouveau. Celui-ci comporte deux catégories : d'une part, les romans qui font une représentation de la réalité et, d'autre part, ceux qui reproduisent les aspirations du continent. Selon lui, l'œuvre littéraire est une représentation dans la mesure où elle présente autrement la réalité de l'univers.

Pour Ferreira-Meyers, il ne s'agit pas uniquement de dire, mais de dire vrai, de situer dans le registre du vraisemblable une thématique qui relève de l'abject.

Ferreira-Meyers fait allusion à deux auteurs africains du roman policier dans son article : Achille Ngoye et Abasse Ndione qui ont écrit respectivement le roman policier : *Sorcellerie à bout portant*³³, et *La vie en spirale*³⁴. Les œuvres citées par elle, montrent que les croyances divinatoires dévoilent ce qui est caché, révèlent le passé et prédisent ce qui doit arriver. Pour elle, ces deux auteurs africains rendent compte, dans leurs écrits, d'une force surnaturelle au sein de la société africaine à travers une enquête policière.

Par ailleurs, Jean-Eudes Degbèssoun expose les caractéristiques de *Cœur insomniaque*, l'un des romans de la série policière de Sophie Adonon, dans *Chronique Agence Dekart*³⁵. Dans cette chronique, Degbèssoun entreprend une analyse de l'écriture de Sophie Adonon. Il montre qu'Adonon nous laisse tourner des pages, en tant que lecteur, avant de découvrir le vrai criminel. Celle-ci a sa façon personnelle de faire cohabiter deux mondes (l'Afrique et l'Occident), au point de prêter à ses personnages des caractères qui reflètent les réalités relevant à la fois des cultures occidentale et africaine.

Par l'onomastique, les noms indigènes choisis par Sophie Adonon traduisent l'état psychologique des personnages et le rôle qu'ils prennent dans une fonction donnée.

Pour Degbèssoun, Sophie Adonon est une romancière qui pratique un style sobre et accessible, en présentant des thèmes tels que la polygamie, la jalousie, la

³³ Achille Ngoyé, *Sorcellerie à bout portant*, Paris, Gallimard, Collection Série Noire, 1998.

³⁴ Abasse Ndione, *La vie en spirale*, Paris, Gallimard, 1^{ère} parution en 1998 et nouvelle édition en 2004, Collection série noire (n° 2485), 1984.

³⁵ Jean-Eudes Degbèssoun, <https://dekartcom.net>, « Littérature : *Cœur insomniaque*, le roman policier d'une béninoise vivant en France », Article publié le 28 janvier 2017. Consulté le 12 février 2018 à 19 h 45.

vengeance, la discrimination raciale et bien d'autres. Quant aux expressions et style, on relève chez cette romancière la prédominance du dialogue qui est un outil permettant de clouer au pilori un préjugé mortel et de ramener l'opinion à la raison.

Eu égard à tous ces éléments évoqués, la pratique du roman policier permet à Sophie Adonon de traduire et de révéler au grand public par le jugement de la fiction les crimes qui sont commis dans son pays d'origine béninoise et française par alliance.

Après cette étape essentiellement axée sur les articles sur le roman policier, nous abordons la dernière rubrique concernant les mémoires de maîtrise réalisés sur le polar à l'Université d'Abomey Calavi.

2-3- Les travaux de mémoires de maîtrise réalisés sur le polar au département des Lettres modernes

Les travaux réalisés sur le roman policier ne sont pas abondants. On n'enregistre que trois mémoires de maîtrise réalisés sur le roman policier. Le premier, celui de Florent Couao-Zotti porte sur : *Le polar négro-africain : Introduction à l'étude du roman policier et d'espionnage africain*³⁶. Le second, celui de Carla M. L. Sossouhounto, a étudié : *Le polar et création romanesque* de Florent Couao-Zotti ; le troisième, enfin, est de Pascaline Zolikpo. Ce mémoire a étudié *Les aspects du roman policier chez Sophie Adonon*³⁷.

Le travail de recherche de Florent Couao-Zotti destiné à nous éclairer sur l'origine du polar en Afrique, passe sous silence le rôle de pionnier joué par Félix Couchoro. Pour Couao-Zotti, le polar est apparu en Afrique au milieu des années 60 et a connu une émergence timide. Selon lui, après une longue léthargie, le roman policier a connu une nouvelle dynamique. Son analyse montre qu'une lecture nouvelle des réalités africaines épouse les contours de la thématique habituelle. Ces écrivains africains du polar optent pour une écriture sobre et parfois peu respectueuse du style classique commun aux premiers romanciers africains. Les textes de référence cités

³⁶ Florent Couao-Zotti, *Le polar négro-africain : Introduction à l'étude du roman policier et d'espionnage africain*, Université Nationale du Bénin, 1993.

³⁷ Pascaline Zolikpo, *Aspects du roman policier chez Sophie Adonon*, Mémoire de maîtrise, soutenu le 25 avril 2018.

dans son mémoire en témoignent : *La vie en spirale* d'Abasse Ndione et *La sorcellerie à bout portant* d'Achille Ngoyé. Ces derniers innovent avec des personnages africains utilisant des interférences lexicales de leurs origines dans leurs écrits.

Selon Florent Couao-Zotti, les écrivains s'inspirent des faits de leurs sociétés pour créer l'imaginaire de leur production littéraire policière. Ainsi, le roman policier et le roman d'espionnage sont tous deux à la recherche de quelqu'un, de quelque chose ou d'une vérité. Cependant, le roman d'espionnage est en relation avec deux gouvernements distincts.

Notre mémoire qui s'inscrit dans les premiers travaux réalisés sur le polar par Florent Couao-Zotti, prendra en compte les innovations qu'il a soulignées et qui contribuent à enrichir le roman policier.

Sossouhounto quant à elle affirme qu'en lisant les romans de Florent Couao-Zotti, on découvre des scènes d'espionnage, d'enquête, des courses-poursuite. Certains passages desdits ouvrages énoncent carrément des enquêtes policières, voire des captures de scélérats.

De même, elle développe l'univers romanesque de Couao-Zotti qui est caractérisé par des cadres, des personnages et une langue particuliers. Les traces du genre policier sont remarquables dans les quatre œuvres citées telles que *Notre pain de chaque nuit* (1998), *Le cantique des cannibales* (2004), *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire* (2013), *La traque de la musaraigne* (2014) à travers lesquelles l'auteur peint un monde proche du réel. Elle fait remarquer que :

« Dans son évolution, le roman s'est orienté vers le récit policier à cause de l'exacerbation des difficultés interpersonnelles aux mobiles inavoués, de la croissance de l'espionnage propre aux relations internationales. Le roman crée ainsi un monde rempli d'actions dans une large mesure criminelles et entraînant des enquêtes : on parle de l'essor du roman policier. »³⁸

A travers ce travail de Sossouhounto, nous découvrons certaines marques du roman policier africain en général et béninois en particulier à travers la production romanesque de Couao-Zotti. Ces caractéristiques renforcent nos investigations quant à l'apport de la production romanesque de Sophie Adonon dans la série policière.

³⁸ Carla M. L. Sossouhounto, *Polar et création romanesque chez Florent Couao-Zotti*, Université d'Abomey-Calavi, Département des Lettres Modernes en 2015, p. 89

Enfin, Pascaline Zolikpo souligne avec véhémence dans son mémoire³⁹ que Sophie Adonon utilise les réalités sociales du Bénin pour écrire son œuvre policière. Ces réalités soulignées par Zolikpo montrent que Sophie Adonon a pour appartenance d'origine le Bénin et cette appartenance de la romancière est bien distinguée dans ses romans policiers en l'occurrence dans *Parole d'immondices*. Pour mettre fin à son travail, Pascaline montre que la fiction policière narrative de Sophie Adonon rencontre parfois une compilation de plusieurs micro-récits, ce qui rend plus complexe l'intrigue⁴⁰.

De tout ce qui précède, nous déduisons qu'il nous faut prendre en compte les éléments constitutifs du roman policier en général et des particularités introduites dans ce genre pour évaluer les qualités esthétiques de la production romanesque de Sophie Adonon.

³⁹ Pascaline Zolikpo, *Aspect du roman policier chez Sophie Adonon*, Université d'Abomey-Calavi, Département des Lettres Modernes, 2018, 93 p.

⁴⁰ Pascaline Zolikpo, *Aspect du roman policier chez Sophie Adonon*, p. 24.

CHAPITRE III :

METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Certaines démarches méthodologiques ont été nécessaires pour mener à bon terme ce travail de recherche. Un examen des expériences menées permet de voir comment à partir des travaux intéressants scientifiquement, des outils d'analyse peuvent être élaborés à l'actif l'étude du roman policier. Il s'agit, pour ces outils d'analyse des règles régissant le roman policier et les méthodes d'analyse que sont la sociolinguistique, la sociocritique, la grammaire et la stylistique.

Selon S. S. Van Dine⁴¹, vingt règles régissent l'élaboration du roman policier. Lesdites règles ont été synthétisées par Tzvetan Todorov⁴² en huit normes.

Pour mener à bien notre étude et lui accorder une certaine recevabilité scientifique, nous allons y associer les travaux de Lucien Tesnière⁴³, de Van Raemdonck⁴⁴, de Georges Molinié⁴⁵, et de Marcel Cressot⁴⁶.

3-1- Les huit règles du roman policier de Van Dine⁴⁷ synthétisées par Todorov

Tzvetan Todorov, dans son ouvrage de théorie littéraire intitulé *Poétique de la prose*, les a résumées en huit points :

- 1- Le roman doit avoir au plus un détective et un coupable, et au moins, une victime (un cadavre)
- 2- Le coupable ne doit pas être un criminel professionnel ; il ne doit pas être le détective ; il doit tuer pour des raisons personnelles
- 3- L'amour a peu de place dans le roman policier
- 4- Le coupable doit jouir d'une certaine importance :
 - a) Dans la vie : ne pas être un valet ou une femme de chambre

⁴¹ Son vrai nom Willard Huntington Wright, il est romancier, critique d'art, essayiste. Né le 15 octobre 1888 à Charlottesville, Virginie aux Etats-Unis et mort à New York le 11 avril 1939. C'est un écrivain américain connu sous le pseudonyme de S. S. Van Dine.

⁴² Tzvetan Todorov, « Typologie du roman policier » in *Poétique de la prose*, Paris, Seuil, Collection Poétique, 1971, pp. 56-57.

⁴³ Lucien Tesnière, *Langue française, la syntaxe*, Paris, Larousse, 1969, pp. 36-40.

⁴⁴ Dan Van Raemdonck et Gilles Siouffi, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Collectif Bréal, 2012, 222 p.

⁴⁵ Georges Molinié, *Les éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 3^{ème} édition, 1997.

⁴⁶ Marcel Cressot, *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 1947.

⁴⁷ En annexe les vingt règles de Van Dine.

- b) Dans le livre : être un des personnages principaux.
- 5- Tout doit s'expliquer d'une façon rationnelle ; le fantastique n'y est pas admis
 - 6- Il n'y a ni de place pour des descriptions ni pour des analyses psychologiques
 - 7- Il doit se conformer à l'homologie suivante, quant aux renseignements sur l'histoire : auteur et lecteur sont des observateurs indépendants ; coupable et détective sont tous deux fortement impliqués dans l'histoire du crime.
 - 8- Il faut éviter les situations et les solutions banales.

Ces règles permettront de voir si Sophie Adonon respecte et pratique les normes qui régissent le roman policier.

Chez Todorov, il est important de toujours bien distinguer ce qui relève ou non de la narratologie, c'est-à-dire ici, le temps de l'univers représenté et les temps du discours. On distingue au moins quatre moments différents dans la narration : le temps ultérieur consiste à raconter après ce qui s'est passé avant (analepse). Ensuite, le temps antérieur où l'on raconte avant ce qui va se passer (prolepse ou amorce). De plus, le temps simultanée qui est de raconter directement ce qui s'est passé et enfin le temps intercalé dans lequel on mélange le présent et le passé.

3-2- La sociolinguistique

La linguistique est une science qui étudie le langage et les langues. Elle est aussi liée aux moyens d'expression et de communication entre les personnes et favorise l'initiation à une langue étrangère.

La linguistique moderne est née de la volonté de Ferdinand de Saussure d'élaborer un modèle abstrait, la *langue*, à partir des *actes de parole*⁴⁸.

Dans la conception linguistique classique selon Ferdinand de Saussure, l'attention porte sur les structures de la langue. Aussi, on met l'accent sur la phonologie, la syntaxe, la morphologie et la sémantique.

Par ailleurs, la communication met l'accent sur la fonction objective du langage.

⁴⁸ Cours de linguistique, Paris, Payot, 1916, p. 30.

L'analyse du discours prend en compte les contextes de production du texte. Selon Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck, l'analyse du discours est

« une étude linguistique des conditions de production d'un énoncé. Cependant, elle n'étudie pas tous les énoncés. Elle s'intéresse en particulier à des textes qui sont produits dans le cadre d'institutions contraignant fortement l'énonciation et dans lesquels on voit se concentrer des enjeux historiques, sociaux... »⁴⁹

On note ici, les marques de subjectivité du locuteur, les figures de rhétorique, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique. L'intertextualité est également étudiée.

Par ailleurs, Daniel Bergez dit que

« les niveaux de langue relèvent de la sociolinguistique ; ils distinguent les types d'usages de la langue, qui diffèrent en fonction du milieu socioculturel du sujet parlant, et des contraintes sociales qui entourent sa prise de parole. »⁵⁰

L'usage d'une même langue maternelle par l'ensemble d'une communauté culturelle connaît notamment une variation sociale. Nous allons prendre en compte dans notre recherche certains aspects relatifs à la vision plurilingue. Celle-ci existe entre les locuteurs, et les contextes dans lesquels ils se trouvent selon les différences sociales.

Dans le cas de Sophie Adonon, la sociolinguistique met en lumière l'influence qu'exerce le milieu sur la mentalité et le comportement des personnages qu'elle met en action, les réseaux dans lesquels ils se meuvent et la sociabilité qu'ils développent en fonction de leur éducation et de leur vécu.

3-3- La sociocritique

La sociocritique aussi sera convoquée dans cette étude. Elle est une approche du fait littéraire qui s'attarde sur l'univers social présent dans le texte. Elle est aussi une forme d'analyse des textes littéraires qui prend en compte les données de la société et

⁴⁹ Gille Siouffi et Dan Van Raemdonck, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Collectif Breal, 2009, p. 66.

⁵⁰ Daniel Bergez et alii, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 153.

les données de l'histoire de cette société. Elle a commencé en 1971 avec Claude Duchet⁵¹. Celui-ci propose une lecture socio historique du texte littéraire. La sociocritique est une analyse littéraire qui tente d'expliquer une œuvre par rapport à l'origine sociale de son auteur. Pour ce faire, elle s'inspire des disciplines comme la sociologie de la littérature.

L'idée principale de la sociocritique, selon Pierre Barberis, est d'«expliquer la littérature et le fait littéraire par les sociétés qui les produisent, et qui les reçoivent et les consomment... »⁵².

Dans le même ordre d'idées, Lucien Goldman avance que :

« L'élément essentiel dans l'étude de la création littéraire réside dans le fait que la littérature et la sociologie sont, sur des plans différents, des expressions d'une vision du monde et que les visions du monde ne sont pas des faits individuels mais des faits sociaux »⁵³.

Pour les tenants de cette théorie, l'œuvre littéraire ne saurait être appréciée en dehors de la société, surtout de la société dans laquelle vit l'écrivain, et qui a donné naissance à l'œuvre. L'œuvre semble bien être le produit d'une société dont elle révèle les éléments caractéristiques. C'est là l'un des biais de cette approche remarquable ici, chez Sophie Adonon puisque son appartenance à la culture béninoise s'illustre dans son roman *Parole d'immondices*.

3-4- Approche grammaticale et stylistique

Cette approche, pour nous, embrasse à la fois la langue et le style. La langue, ce sont d'une part, les matériaux utilisés : le vocabulaire, le choix des mots, concrets ou abstraits, rares, par l'éclairage de la phrase, les sens nouveaux qu'on leur donne, les créations plus ou moins nombreuses auxquelles on se laisse entraîner ; d'autre part le respect de la grammaire traditionnelle ou les libertés qu'on prend avec les règles.

Quant au style, c'est la façon dont on utilise ces matériaux. Il ajoute au vocabulaire et aux usages grammaticaux l'emploi des comparaisons, de la métaphore plus ramassée ou plus savante. Ce sont parfois des sonorités où le rythme doit apporter

⁵¹ Cours de la 3^{ème} année, Approche littéraire enseignée par Pascal Okri Tossou, Professeur titulaire.

⁵² Pierre Barberis, « *La sociocritique* », in *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, pp.151-181.

⁵³ Lucien Goldman, cité par Jean-Yves Tadié, *La critique littéraire au XX^{ème} siècle*, Paris, Belfond, 1987, p. 164.

du plaisir à l'oreille, assurer beauté et musicalité. Le style est la construction d'une phrase, courte ou complexe. Le style, pour chaque écrivain, fait corps avec le sujet. C'est sa façon personnelle de traduire la sensation et la pensée. Le style est pour chaque auteur le caractère personnel de l'expression.

Dans un premier temps, les travaux des grammairiens Christian Baylon⁵⁴ et Georges Molinié⁵⁵ dans l'organisation phrastique seront pris en compte. Ces travaux vont permettre de pénétrer au cœur des ouvrages pour relever des expressions qui méritent d'être analysées. Par exemple, Sophie Adonon a fait usage massif des adjectifs substantivés dans ses romans policiers.

Dans un second temps, nous allons prendre les travaux de Catherine Fromilhague⁵⁶ dans l'interprétation et instances réceptrices. A côté, l'exploration stylistique et interprétation feront l'objet d'analyse stylistique.

De même, les constituants syntaxiques du texte tels que le verbe, les déterminants, les adjectifs et les adverbes, les pronoms personnels et la phrase avec les procédés lexicaux seront analysés à partir des travaux de Brigitte Buffard-Moret⁵⁷.

Par ailleurs, nous allons nous intéresser aux faits langagiers en ayant recours aux travaux de Georges Molinié⁵⁸ et de Marcel Cressot⁵⁹. Ce dernier se place dès l'incipit, dans le cadre d'une conception sausurienne de la communication :

« Toute extériorisation de la pensée, qu'elle se fasse par la parole ou au moyen de l'écriture, est une communication : elle suppose un sujet parlant, et une activité réceptrice du destinataire. »⁶⁰

Il s'agit d'une analyse qui prend en compte les faits d'expression du langage organisé d'un point de vue affectif. C'est aussi une analyse qui s'intéresse à la langue d'écriture d'un texte, à sa structure et aux éléments qui l'animent.

⁵⁴ Christian Baylon et Paul Fabre, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan, 1978, 287 p.

⁵⁵ Georges Molinié, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 2005, 200 p.

⁵⁶ Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Château, Introduction à l'analyse stylistique, Paris, Nathan, 2002, 273 p.

⁵⁷ Brigitte Buffard-Moret, *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin, 2009, 126 p.

⁵⁸ Georges Molinié, *Les éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 3^{ème} édition, 1997.

⁵⁹ Marcel Cressot, *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 1947.

⁶⁰ Idem, p. 15.

Les outils méthodologiques ci-dessus référencés nous permettent d'évaluer, dans le corpus, les particularités de l'élaboration fictionnelle de la série policière sous la plume de Sophie Adonon.

CHAPITRE IV :

PLAN PROVISOIRE DETAILLE DE LA THESE

Dans ce dernier chapitre, nous présentons le plan selon lequel cette recherche sera menée. Il s'agit de faire la démonstration. Après avoir fait une approche génésique du roman policier dans la première partie, nous montrerons dans la deuxième partie, les interférences avec le modèle traditionnel et la troisième partie sera consacrée aux particularités de l'écriture de Sophie Adonon. Les grandes parties de ce plan se présentent comme suit :

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : APPROCHE GENESIQUE DU ROMAN POLICIER

Introduction partielle

Chapitre 1 : Naissance et évolution du roman policier dans le monde

- 1-1- Des débuts jusqu'aux années 1920
- 1-2- La série noire en France
- 1-3- Structures et typologie du roman policier

Conclusion partielle

Chapitre 2 : Panorama de l'implantation du genre policier dans les littératures française et négro-africaine

- 2-1- Implantation du roman policier en France
- 2-2- Implantation du roman policier en Afrique
- 2-3- Implantation du roman policier au Bénin

Conclusion partielle

Chapitre 3 : Sophie Adonon, la romancière de la série policière

- 3-1- Biobibliographie de Sophie Adonon
- 3-2- Le polar chez Sophie Adonon

3-3- Présentation du corpus d'étude

Conclusion partielle

Conclusion de la première partie

DEUXIEME PARTIE : LES INTERFERENCES AVEC LES MODELES TRADITIONNELS

Introduction partielle

Chapitre 4 : Ancrage dans un intertexte local

4-1- Transposition du cadre à la géographie locale

4-2- Ancrage dans la spécificité culturelle locale

4-3- Les mots étrangers lexicalisés

Conclusion partielle

Chapitre 5 : Une écriture à double vitesse

5-1- Le registre soutenu

5-2- Les emprunts à la langue locale

5-3- Les toponymes et les anthroponymes)

Chapitre 6 : Les adjectifs et les noms ethniques employés

6-1- Les adjectifs d'origine ethnique

6-2- Les noms d'origine ethnique

6-3- Les différents modes de transcription

Conclusion partielle

TROISIEME PARTIE : LES PARTICULARITES DE L'ECRITURE POLICIERE DE SOPHIE ADONON A TRAVERS LES ŒUVRES DU CORPUS

Introduction partielle

Chapitre 7 : De nombreuses particularités chez Sophie Adonon

7-1- Les adjectifs substantivés au plan lexical

- 7-2- Des néologismes au plan lexical
- 7-3- Déconstruction phrastique chez Sophie Adonon

Chapitre 8 : Approche morphosyntaxique et stylistique chez Sophie Adonon

- 8-1- Les ressemblances au plan lexical, syntaxique et stylistique dans la série policière de Sophie Adonon
- 8-2- Les marques de l'oralité dans la série policière de Sophie Adonon
- 8-3- Les expressions populaires du Bénin

Chapitre 9 : La réception de la série policière de Sophie Adonon

- 9-1- Au plan du lectorat
- 9-2- Au plan de l'éducation nationale
- 9-3- Au plan de la pédagogie

Conclusion partielle

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

SITOGGRAPHIE

ANNEXES

INDEX DES NOMS ET DES CONCEPTS CLES

TABLES DES MATIERES

La première partie de notre recherche présente l'approche génésique du roman policier. Dans cette partie, nous ferons d'abord, l'origine et l'évolution du roman policier dans le premier chapitre. Ensuite, le second chapitre constituera à la représentation et l'implantation du genre policier dans la littérature négro-africaine d'expression française. Enfin, le dernier chapitre de cette partie présentera les œuvres de la Sophie Adonon, la romancière du roman policier.

La deuxième partie, intitulée les interférences avec les modèles traditionnels, sera consacrée en premier lieu, à l'ancrage dans un intertexte local dans lequel on étudiera la transposition du cadre à la géographie locale et l'ancrage dans la spécificité culturelle locale tout en abordant les mots exotiques lexicalisés. En second lieu, on analysera l'écriture de Sophie Adonon dans sa double vitesse à travers le registre

soutenu et les emprunts et des noms de la langue locale. En dernier lieu, on relèvera dans le corpus les adjectifs et les noms ethniques employés avec les différents modes de transcription.

La troisième partie, quant à elle, visera à ressortir des caractéristiques de l'écriture du roman policier sous la plume de Sophie Adonon. Cette dernière partie prendra en compte l'aspect sociolinguistique de la romancière, l'approche morphosyntaxique et stylistique de son écriture, la réception du roman policier dans les domaines national, du lectorat et de la pédagogie.

CONCLUSION

Au terme de notre étude : *L'écriture du roman policier chez Sophie Adonon* qui a essayé d'interroger ladite écriture, nous avons montré la pertinence de notre conviction selon laquelle les variations de l'écriture de la romancière engendrent des innovations dans la littérature négro-africaine d'expression française en générale et béninoise en particulier.

Après une longue léthargie, le roman policier prend timidement une nouvelle dynamique dans le paysage littéraire béninois.

Pour ce faire, le choix de ce sujet nous a permis, dans un premier temps de faire le point sur l'écriture actuelle du roman policier dans la littérature négro-africaine francophone béninoise et de tenter de l'expliquer afin d'y identifier les valeurs liées aux nouvelles formes d'écriture du roman policier.

Dans un second temps, notre corpus s'est limité à la série policière de Sophie Adonon : *Le sourire macabre*, *Le plat qui se mange froid*, *Cœur insomniaque*, *Parole d'immondices*, *Mourir ou mourir*. L'étude a révélé que la fiction policière est née en Occident à partir de l'œuvre d'Edgard Allan Poe. Le roman policier a été véritablement connu avec les auteurs Emile Gaboriau et Agatha Christie. Cette nouvelle catégorie romanesque apparaît en Afrique au milieu des années 60 et obéit aux exigences d'écriture qui la caractérisent par sa typologie diversifiée.

En outre, l'écriture policière de Sophie Adonon respecte parfois les normes qui circonscrivent le roman policier. On peut affirmer que la génération actuelle d'écrivains de ce genre innove au plan de l'écriture du roman en Afrique et surtout au Bénin. Nous pouvons l'illustrer par la plume de Sophie Adonon qui mobilise ses origines culturelles pour créer sa fiction policière.

Par ailleurs, ce travail s'est inscrit dans une vision progressive en se fondant sur trois grandes théories littéraires à savoir, l'analyse sociolinguistique, l'analyse sociocritique et l'analyse grammaticale et stylistique. Il est réparti en quatre chapitres. Le premier nous a permis de préciser le sujet en élaborant la problématique qui la fonde, les objectifs escomptés et les hypothèses. Le deuxième propose une revue de littérature spécialisée sur le sujet abordé. Quant au troisième, il a été réservé à l'élaboration du cadre méthodologique et enfin le dernier chapitre de notre travail a abordé le plan provisoire détaillé et qui se veut démonstratif. C'est pourquoi, il part d'une approche génésique pour aboutir à une analyse de ce qui se fait habituellement. Tout cela est accompagné d'une bibliographie indicative qui permet de préciser l'évolution future du travail de recherche.

En somme, nous informons que ce travail est exploratoire, une ébauche proposée pour l'étude proprement dite. Il demeure alors très ouvert et réceptif aux éventuelles remarques de nos formateurs.

BIBLIOGRAPHIE

1- Œuvres du corpus

- ADONON (Sophie), *Le sourire macabre*, (roman policier), Paris, Amalthée, 2011, 125 p.
- ADONON (Sophie), *Le plat qui se mange froid*, (roman policier), Paris, Amalthée, 2011, 149 p.
- ADONON (Sophie), *Cœur insomniaque*, (roman policier), Paris, Amalthée, 2011, 150 p.
- ADONON (Sophie), *Paroles d'immondices*, (roman policier), Paris, Amalthée, 2013, 140 p.
- ADONON (Sophie), *Mourir ou mourir*, (roman policier), Bénin, Stars, 2018, 182p.

2- Articles portant sur le roman policier

- Afrique contemporaine n° 241, « *Le polar africain* », Paris, De Boeck Supérieur, 2012, 158 p., consulté au Centre culturel français, le jeudi 15 février 2018 à 10 h.
- EISENZWEIG (Uri), « L'instance du policier dans le romanesque. Balzac, Poe et le mystère de la chambre close, in *Communication n° 8*, Poétique 51, Paris, Seuil, 1982, p. 281.

3- Ouvrages généraux et dictionnaires littéraires

- BAUDOU (Jacques), SCHLERET (Jean-Jean), *Le polar*, « Guide Totem », Paris, Larousse/Her, Collection 2001, 357 p.
- *Dictionnaire encyclopédique des littératures*, Paris, Bordas, 1986, 1096 p.
- ARON (Paul), SAINT-JACQUES (Denis), VIALA (Alain), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, 688 p.

- LEMAITRE (Henri), *Dictionnaire Bordas de la littérature française et francophone*, Paris, Dessain et Tolra, 1981, 850 p.
- VANONCINI (André), *Le roman policier*, in *Que sais-je*, Paris, PUF, 1993, 128 p.

4- Ouvrages théoriques et stylistiques

- BARBERIS (Pierre), « *La sociocritique* », in *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Bordas, 1990, 312 p.
- BAYLON (Christian), 1996), *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan, édition 2, 1996, 304 p.
- BENVENISTE (Emile), *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, Paris, 1966, 357 p.
- BUFFARD-MORET (Brigitte), *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand-Colin, 2001, 126 p.
- CRESSOT (Marcel) *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 1980, 350 p.
- DUBOIS (Jean), et (alii), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973
- FROMILHAGUE (Catherine), SANCIER-CHATEAU (Anne), *Analyses stylistiques, formes et genres*, Paris, Nathan, 2000, 136 p.
- KRACAUER (Siegfried), *Le roman policier : un traité philosophie*, Paris, Payot, 2001, 206 p.
- MOLINIE (Georges), *La stylistique*, Paris, PUF, 1993, 218 p.
- MOLINIE (Georges), *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986, 195 p.
- SADOUL (Georges), *Anthologie de la littérature policière*, Paris, Ramsay, 1980, 505 p.
- GOLDMAN (Lucien), *La critique littéraire au XX^e siècle*, Paris, Belfond, 1987.
- RECATALA D. (Fernandez), *Le Polar*, Paris, M. A. Editions, 1986.
- SIFFIOU (Gilles), RAEMDONCK (Dan Van), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Collectif Breal, 2009, 222 p.
- TODOROV (Tzvetan), *Poétique de la prose*, Paris, Seuil, 1971, 252 p.

5- Grammaire, stylistique et techniques de l'expression

- BAYLON (Christian), FABRE (Paul), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Fernand Nathan, 1978, 288 p.
- RIEGEL (Martin), PELLAT, (Jean-Christophe), RIOUL, (René), *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994, 646 p.
- YEBOU, (Raphaël), *Les techniques de l'expression écrite et orale*, Cotonou, UAC, Ed. revue, corrigée et augmentée, Volume 1, 2013

6- Mémoires de DLM FLLAC-UAC

- COUAO-ZOTTI (Florent), *Le polar négro-africain introduction à l'étude du roman policier et d'espionnage africain*, Bénin, UAC Abomey-Calavi, en 1993, 152 p.
- SOSSOUHOUNTO (Carla M. L.), *Polar et création romanesque chez Florent Couao-Zotti*, Bénin, UAC Abomey-Calavi, 2015, 80 p.
- ZOLIKPO (Pascaline), *Aspects du roman policier chez Sophie Adonon*, Bénin, Université d'Abomey-Calavi, 2018, 93 p.
- WOLF (Marie-Bénédicte), *Le roman policier : quand la littérature s'habille de noir*, IUFM de Bourgogne, 2003, 57 p.

7- Thèse de doctorat consultée

- MALESKI (Estelle), *Le roman policier à l'épreuve des littératures francophones des Antilles et du Maghreb : enjeux critiques et esthétiques*, thèse soutenue à l'Université de Montaigne-Bordeaux III, U. F. R. des Lettres, Tome 1, décembre 2003.
- YEBOU (Raphaël), *Les particularités lexicale et morphosyntaxique chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quenum et Florent Couao Zotti*, Thèse de doctorat unique de Grammaire et Stylistique, FLASH, UAC, 2008, 457 p.

8- Sitographie

- www.public.asu/edu, « Typologie du roman policier » de Brigitte Thivolle et Jeanine Vignon : A la brocante du cœur/Robert Cormier ; traduit de l'américain par Hélène Missely, Coll. Médium, Ed. L'école des loisirs, 2002, Consulté le 1^{er} mars 2018 à 3 h 51
- www.ae-lib.org.ua, Tzvetan Todorov, *Poétique de la prose*, consulté le 05 février 2018 à 22 heures.
- <https://dekartcom.net>, Article sur l'œuvre *Cœur insomniaque* de Sophie Adonon publié par Jean-Eudes Degbessoun, 21 février 2018 à 22h 12.
DEGBESSOUN (Jean-Eudes), Agence Dekart, Littérature : *Cœur insomniaque*, le roman policier d'une béninoise vivant en France, *Chroniques, Littérature par Agence Dekart*, 28 janvier 2017. Consulté le 12 février 2018 à 19 h 45.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE	iii
RESUME / ABSTRACT.....	iv
INTRODUCTION	01
CHAPITRE I: PROBLEMATIQUE DU SUJET ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	05
1. Clarification des notions d' « écriture », de « roman policier », de « thriller» de « polar » et de « Sophie Adonon »	06
1.1. L'écriture.....	06
1.2. Le roman policier	07
1.3. Le thriller	07
1.4. Le polar	08
1.4. Sophie Adonon	08
2. Délimitation du corpus	10
3. Problématique du sujet	11
4. Objectifs de l'étude	12
5. Les hypothèses	12
CHAPITRE II : POINT DE LA RECHERCHE SUR LE SUJET	14
2. La revue de littérature	15
2.1. Les ouvrages théoriques sur le roman policier	15
3.2. Les articles sur le polar	17
3.3. Les travaux de mémoires de maîtrise réalisés sur le polar dans le Département des lettres modernes	20
CHAPITRE III : METHODOLOGIE DU TRAVAIL	23
3.1. Les huit règles du roman policier de Van Dine synthétisées par Todorov ...	24
3.2. Approche sociolinguistique	25
3.3. Approche sociocritique	26
3.5. Approche grammaticale et stylistique	27

CHAPITRE IV : PLAN PROVISOIRE DETAILLE DE LA THESE	29
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE	37
TABLE DES MATIERES	42
ANNEXES	44

ANNEXES

LES VINGT REGLES DU ROMAN POLICIER DE S. S. VAN DINE PUBLIEES EN SEPTEMBRE 1928

1. Le lecteur et le détective doivent avoir des chances égales de résoudre le problème. Tous les indices doivent être pleinement énoncés et décrits en détail.
2. L'auteur n'a pas le droit d'employer vis-à-vis du lecteur des " trucs " et des ruses, autres que ceux que le coupable emploie lui-même vis-à-vis détective.
3. Le véritable roman policier doit être exempt de toute intrigue amoureuse). (...)
4. Le coupable ne doit jamais être découvert sous les traits du détective lui-même ni d'un membre quelconque de la police. Ce serait de la tricherie (...)
5. Le coupable doit être déterminé par une suite de déductions logiques et non pas par hasard, par accident, ou par confession spontanée.
6. Dans tout roman policier il faut, par définition, un policier. Or, ce policier doit faire son travail et il doit le faire bien. Sa tâche consiste à réunir les indices qui nous mèneront à l'individu qui a fait le mauvais coup dans le premier chapitre. Si le détective n'arrive pas à une conclusion satisfaisante par l'analyse des indices qu'il a réunis, il n'a pas résolu la question.
7. Un roman policier sans cadavre, cela n'existe pas (...) Faire lire trois cents pages sans même offrir un meurtre serait se montrer trop exigeant vis-à-vis d'un lecteur de roman policier. La dépense d'énergie du lecteur doit être récompensée.
8. Le problème policier doit être résolu à l'aide de moyens strictement réalistes. Apprendre la vérité par le spiritisme, la clairvoyance ou les boules de cristal est strictement interdit. Un lecteur peut rivaliser avec un détective qui recourt aux

méthodes rationnelles. S'il doit rivaliser avec les esprits et la métaphysique, il a perdu d'avance.

9. Il ne doit y avoir, dans un roman policier digne de ce nom, qu'un véritable détective. Réunir les talents de trois ou quatre policiers pour la chasse au bandit serait non seulement disperser l'intérêt et troubler la clarté du raisonnement, mais encore prendre un avantage déloyal sur le lecteur.
10. Le coupable doit toujours être une personne qui ait joué un rôle plus ou moins important dans l'histoire, c'est-à-dire quelqu'un que le lecteur connaisse et qui l'intéresse. Charger du crime, au dernier chapitre, un personnage qu'il vient d'introduire ou qui a joué dans l'intrigue un rôle tout à fait insignifiant, serait, de la part de l'auteur, avouer son incapacité de se mesurer avec le lecteur.
11. L'auteur ne doit jamais choisir le criminel parmi le personnel domestique tel que valets, laquais, croupiers, cuisiniers ou autres. Ce serait une solution trop facile. (...)
Le coupable doit être quelqu'un qui en vaille la peine.
12. Il ne doit y avoir, dans un roman policier, qu'un seul coupable, sans égard au nombre d'assassinats commis. (...)
13. Les sociétés secrètes, les mafias, (...), n'ont pas de place dans le roman policier. L'auteur qui y touche tombe dans le domaine du roman d'aventures ou du roman d'espionnage.
14. La manière dont est commis le crime et les moyens qui doivent mener à la découverte du coupable doivent être rationnels et scientifiques. La pseudoscience, avec ses appareils purement imaginaires, n'a pas de place dans le vrai roman policier.
15. Le fin mot de l'énigme doit être apparent tout au long du roman, à condition, bien sûr, que le lecteur soit assez perspicace pour le saisir. Je veux dire par là que, si le lecteur relisait le livre une fois le mystère dévoilé, il verrait que, dans un sens, la solution sautait aux yeux dès le début, que tous les indices permettaient de conclure à l'identité du coupable et que, s'il avait été aussi fin que le détective lui-même, il aurait pu percer le secret sans lire jusqu'au dernier chapitre. Il va sans dire que cela arrive effectivement très souvent et je vais jusqu'à affirmer qu'il est impossible de

garder secrète jusqu'au bout et devant tous les lecteurs la solution d'un roman policier bien et loyalement construit. Il y aura toujours un certain nombre de lecteurs qui se montreront tout aussi sagaces que l'écrivain (...). C'est là, précisément, que réside la valeur du jeu (...).

16. Il ne doit pas y avoir, dans le roman policier, de longs passages descriptifs pas plus que d'analyses subtiles ou de préoccupations atmosphériques. Cela ne ferait qu'encombrer lorsqu'il s'agit d'exposer clairement un crime et de chercher le coupable. De tels passages retardent l'action et dispersent l'attention, détournant le lecteur du but principal qui consiste à poser un problème, à l'analyser et à lui trouver une solution satisfaisante. (...)
17. L'écrivain doit s'abstenir de choisir son coupable parmi les professionnels du crime. Les méfaits des bandits relèvent du domaine de la police et non pas de celui des auteurs et des détectives amateurs. De tels forfaits composent la grisaille routinière des commissariats, tandis qu'un crime commis par une vieille femme connue pour sa grande charité est réellement fascinant.
18. Ce qui a été présenté comme un crime ne peut pas, à la fin du roman, se révéler comme un accident ou un suicide. Imaginer une enquête longue et compliquée pour la terminer par une semblable déconvenue serait jouée au lecteur un tour impardonnable.
19. Le motif du crime doit toujours être strictement personnel, (...)
20. Enfin, je voudrais énumérer quelques trucs auxquels n'aura recours aucun auteur qui se respecte parce que déjà trop utilisés, et désormais familiers à tout amateur de littérature policière :
 - a. La découverte de l'identité du coupable en comparant un bout de cigarette trouvé à l'endroit du crime à celles que fume un suspect.
 - b. La séance spirite truquée au cours de laquelle le criminel, pris de terreur, se dénonce.
 - c. Les fausses empreintes digitales
 - d. L'alibi constitué au moyen d'un mannequin.

BREF RESUME DE LA SERIE POLICIERE (LE CORPUS)

Le corpus de notre mémoire de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) comprend cinq ouvrages appelés la série policière que l'auteur même appelle les « azariades ». Ce sont des enquêtes menées par le commissaire principal Lionel Aza du Commissariat Central de Cotonou.

1- Premier roman : *Le sourire macabre*

C'est le premier roman de la série policière. Dans ce roman policier, il s'agit de Louis Cossan et sa femme Maëlys formant un couple qu'on peut qualifier d'exemplaire. Leur fils est en études dans un lycée parisien. Un matin, Louis Cossan reçoit un coup de fil provenant de Paris annonçant la disparition de l'internat de leur fils unique. Après des jours de recherches et d'angoisse pour les parents inquiets, on finira par découvrir avec les moyens de l'équipe du commissaire Aza que Maël, censé être à Paris est au Bénin, mais assassiné. Son corps inerte est retrouvé au carrefour Houndjroto (Abomey). L'enquête montre au commissaire Aza que le couple Cossan cache bien des secrets qu'il découvrira grâce à sa mère qui possède des informations. Le suspect est difficile à détecter. Cependant le commissaire Aza et son équipe ne manquent pas de moyen pour mettre à nu toute la vérité. Le coupable Louis Cossan est piégé par le vrai père de Maël qui lui offre un dernier sourire macabre, signe de satisfaction d'avoir vengé sa vie volée et la mort de son fils.

2- Deuxième roman : *Le plat qui se mange froid*

Sophie Adonon présente un garçon de douze ans, Zéphyr Dévo, qui vient demander l'aide du commissaire Aza. Il le supplie pour la réouverture du dossier de son père Toussaint Dévo, le ministre du travail du Bénin incarcéré pour le meurtre de son épouse. Il aura à courir en même temps derrière un tueur à gage professionnel qui maîtrise l'art du camouflage. Ces deux enquêtes sont liées et leur résolution modifie le sort du ministre Toussaint, innocent alors que toutes les preuves l'inculpent. Il était tout simplement victime d'un complot de son beau-frère et de sa femme défunte à cause de son infidélité.

3- Troisième roman : *Le cœur insomniaque*

Un moment de détente à la plage se transforme en un cauchemar funeste. Un petit garçon ramasse ce qu'il pense être deux balles dans le sable. Ce ne sont pas vraiment des balles ludiques mais deux cœurs humains. Pour le garçon, ce sont des cadeaux provenant de papa Noël. Le commissaire Aza se voit confier une nouvelle enquête. Ce troisième roman va le prolonger au sein d'une froide barbarie intelligemment ficelée dans la famille Choukou. Diane Lissa, une albinos rejetée par les victimes change d'apparence à l'aide de la chirurgie et devient sous une fausse identité, l'Allemande Andie Babilon. Pour préserver son nouveau foyer, elle assassine ceux qu'elle voit comme obstacles et leur arrache le cœur par résection, organes qui sont retrouvés par leur petit fils du couple Choukou assassiné. Après de longues et minutieuses enquêtes, le commissaire découvre l'identité du coupable qui pense se venger d'une humiliation passée.

4- Quatrième roman : *Parole d'immondices*

Les trois premières enquêtes du commissaire Aza ont eu lieu au Bénin ; principalement à Cotonou. Celle-ci se passe au Mans, une ville de la France où réside l'auteur de la série policière, Sophie Adonon. Le commissaire Aza est interpellé à faire ses preuves.

Une main d'homme est découverte par un chien dans une poubelle municipale. Les premiers éléments de l'enquête menée par le commissaire Baroué font réaliser que l'affaire est liée au Bénin. Justement, le commissaire Aza se trouve au Mans dans le cadre d'un séminaire international. Ce dernier, interpellé par son homologue, décide de lui porter un coup de main dans ces homicides. La première victime est Jonas Martin (un Français), un homosexuel et le second Etienne Aflin (un Africain). Les deux ont en commun une femme, Garance épouse Martin démasquée par son vrai nom Caroline Emon, leur meurtrière. Celle-ci se venge de la mort de son frère qui remonte à son enfance et dont le coupable est un enfant turbulent, insouciant : Etienne Aflin. Une vengeance préparée pendant des années est découverte par le commissaire Aza et son homologue Baroué.

5- Cinquième roman : *Mourir ou mourir*

Ce roman est subdivisé en deux parties. La première partie intitulée « Naissance et rapt de Ranoa » et la seconde, « Vingt-quatre ans après l'enlèvement de Sidoine Bamon ».

Dans la première partie, Roland Bamon se trouve près de sa femme Cornélia à la salle d'accouchement. Sa femme donne naissance à un garçon qu'ils nomment Sidoine Gbêba. Elle meurt par hémorragie après l'accouchement. Sidoine est désormais dorloté par sa grand-mère et son père. Cinq années plus tard, lors de l'inauguration de la grande salle destinée aux sports, arts et culture où Roland et son fils sont invités. Fasciné par le spectacle de Dawè tin (bambou). Sidoine n'ayant pas écouté son père est porté disparu dans la foule. Des recherches vaines de Roland lui apportent une seconde douleur. Roland Bamon aussi disparaît à son tour. Dans la deuxième partie, il s'agit de Roland Bamon qui se fait passer pour Ranoa, un sans-abri. Grâce à l'ouvrage de Bertin Sossi intitulé *Dawè tin ou le Bambou*, qu'il pourra retrouver son fils perdu depuis vingt-cinq ans. Il kidnappe son propre fils auteur du roman sans le savoir. C'est grâce à la compétence du commissaire Aza qu'on a su la vraie histoire de sa disparition.

QUELQUES ENTRETIENS NUMERIQUES AVEC LA ROMANCIERE

ADONON

- **Bonjour madame. Nous venons de commencer les cours de DEA. Et mon choix est porté sur vos œuvres policières.**
- Bonsoir Rosemonde, plaisir partagé ! Je vous souhaite une très bonne année scolaire.
- **Pourquoi écrivez-vous le roman policier ?**
- passionnée par la littérature en général, j'ai la propension de scruter l'âme humaine avec mes mots et mon imagination. Agatha Christie est ma référence absolue, mon maître à penser. A force de lire des romans policiers, j'en suis

arrivée à en produire naturellement. Cela ne m'empêche pas de m'essayer à d'autres genres. J'ai écrit des essais, du théâtre (première pièce de théâtre en alexandrins du Continent africain avec Assouka), des romans, des nouvelles, etc.

- **J'ai constaté que vous empruntez la société béninoise pour peindre les criminels.**
- Dans la série "les azariades" que sont les enquêtes du commissaire Aza, c'est l'inspiration qui a choisi le Bénin, mon pays gravé dans mon cœur. La sociologie béninoise nourrit la trame de la série. quelque part, j'effectue l'apologie de la culture béninoise.
- **Pourquoi aimez-vous écrire le roman policier ?**
- Mon plus beau compliment en tant qu'écrivain de roman policier a été la réflexion d'un lecteur qui avait témoigné lors d'une de mes conférences au Bénin en 2014 par ceci : « Dans l'avion qui m'emmenait à Washington, je parlais de mon pays à un Américain et je lui disais : si vous voulez tout connaître du Bénin, lisez les ouvrages de Sophie Adonon ». Cela m'a beaucoup émue. Le crime n'a pas de frontière. J'en veux pour preuve mon roman *Bitume fertile* qui est un roman policier, un thriller policier qui se déroule en France...
- **Qu'est ce qui fait exister le roman policier en général et en particulier chez vous ?**
- Le roman policier est un défouloir de l'imagination sous forme d'enquête, malheureusement, la réalité dépasse souvent la fiction. Et je suppose que les lecteurs et lectrices continueront de se passionner pour le policier qu'ils estiment sans conséquence négative sur l'espèce humaine, malgré les assassinats horribles fictifs... quoique certaines de ces livres se nourrissent des faits divers. Pour le reste, première femme africaine à avoir créé une série policière, première Béninoise en la matière, mes romans policiers ont des particularités uniques que je vous ai citées comme la paire mère et fils qui enquêtent, la toponymie, l'anthroponymie, le langage, etc. en plus de votre

analyse personnelle des ouvrages et recherchent diverses. J'espère vous avoir été utile.

- **Je sens dans vos romans policiers votre appartenance béninoise.**
- J'affirme haut et fort sans complexe mon appartenance à mes deux nations : la France est ma mère, et le Bénin, mon père ! Faites un tour sur mes pages Facebook, en passant par Yahoo ou Google. Vous aurez des informations sur moi. Cette appartenance s'illustre dans mon roman *Parole d'immondices*.